# ENTRE NOUS

www.boutignyprouais.fr

ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE ■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■

Bulletin Municipal de BOUTIGNY- PROUAIS N°58 / - Novembre 2010


## Le saviez-vous ?

”Le Père Noël a disparu” !!!!!!! ...

L'équipe municipale propose aux enfants scolarisés dans notre école élémentaire de le retrouver au cours du spectacle de Noël qui leur sera offert le

**SAMEDI 11 DECEMBRE 2010**

... Alors retenez votre matinée pour les accompagner.

Comme l'an dernier, nous organiserons deux représentations, l'une à 10 h et l'autre à 11 h 30 et pour la bonne organisation de la manifestation, vos enfants seront en possession d'un bon mentionnant l'horaire de leur séance.

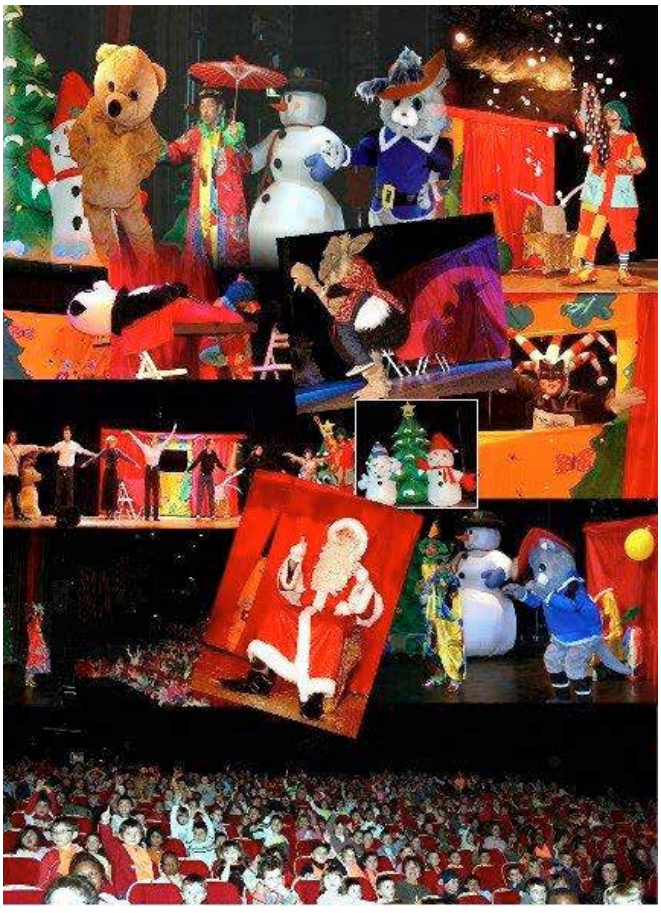

Mes cher(e)s Administré(e)s,

Le 11 octobre dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir sur notre commune Monsieur Yves Jaquemet, Délégué Départemental de l'Eure-et-Loir de la Fondation du Patrimoine avec lequel nous avons signé une convention de souscription ayant pour objectif de recueillir des fonds dans le but de restaurer les vitraux de l'Eglise Saint-Pierre de Boutigny. Notre député, Jean-Pierre Gorges, avait ”amorcé” le projet à la fin de l'année 2006 en attribuant 15 000 € de sa réserve parlementaire à l'Association Pour la Sauvegarde du Patrimoine d'Intérêt Communal (ASPIC) et depuis, une commission spécialement composée pour ce projet, a travaillé sur le sujet. Le 30 Avril 2010 le Conseil Municipal a validé, à l'unanimité, le choix du maître-verrier chargé du remplacement de ces 13 vitraux, Madame Claire Babet. Deux dossiers de subvention ont été présentés, l'un à la Région Centre représentée ce 11 octobre par le Conseiller Régional Monsieur Patrick Riehl, l'autre au Conseil Général représenté par Monsieur Jean-Paul Mallet, Conseiller Général et nous attendons leurs décisions.

Ce ne sont pas moins de 69 021 € HT qui nous sont nécessaires et vous comprendrez la raison pour laquelle un bulletin de souscription sollicitant votre générosité est joint au présent numéro de votre journal communal. Compte tenu de la réduction d'impôt dont vous pouvez bénéficier en participant à ce beau projet bénéficiant à un bâtiment communal dont nous avons la responsabilité, un don de 100 € vous coûtera 34 €.

Cette très belle aventure n'a toutefois pas fait perdre de vue à vos élus les besoins de réfection en matière de voirie. C'est ainsi que les travaux de la rue des Potiers à Boutigny , après le n° 31 et jusqu'à la patte d'oie conduisant à Bouchemont et à Allemant ont démarré. Un trottoir permettant de circuler en toute sécurité tout au long de la rue sera aménagé, les eaux de pluie seront conduites sous la route jusqu'à l'abreuvoir et les réseaux électriques et de télécommunications seront portés du même côté de la route. Une opération dont le coût sera de 260 000 €. Le Conseil Général nous a accordé une aide financière de 14 525 € et il effectuera la réfection de la bande de roulement de cette même partie de la chaussée au mois de mars ou avril 2011.

Bien cordialement,

Votre maire,
Mireille Éloy

VIE COMMUNALE

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2010

Venez participer nombreux aux cérémonies de commémoration de l'Armistice de la guerre de 1914-1918 qui verront tout d'abord

- **à 10 h 15 à PROUAIS**, dépôts de gerbes devant le monument aux morts par le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de Boutigny et ses environs avec la participation des Sapeurs Pompiers de Boutigny-Prouais.

- **à 11 h 00 à BOUTIGNY**, devant la Mairie départ pour le cimetière de Boutigny
  Devant le monument aux morts :
  Lecture des messages officiels.
  Dépôts de gerbes par le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de Boutigny et ses environs avec la participation des Sapeurs Pompiers de Boutigny-Prouais.
  Le verre de l'Amitié vous sera offert à l'issue de la cérémonie

## La CC Pays Houdanais et l'OPTON

La compétence "rivières" a été transférée à la Communauté de Communes du Pays Houdanais. Celle-ci entame courant novembre, la deuxième année du programme de travaux relatifs à l'entretien et à la restauration de la végétation des berges de la Vesgre amont et de ses affluents.

Ces travaux se dérouleront dans le cadre d'une Déclaration d'Intérêt Général de façon à permettre à la CC Pays Houdanais d'intervenir dans les propriétés privées.

En ce qui nous concerne, ce ne sont pas moins de 7 km de berges qui seront ainsi nettoyées et restaurées allant de Saussay, lieu dit "Les Fonds" à la limite communale de Dannemarie.
Cette première tranche consiste en des opérations d'élagage de branches basses, de débroussaillage et de recépage.
Plusieurs objectifs sont recherchés tels que :
- favoriser l'écoulement de l'eau,
- veiller à conserver un maximum de fûts ou chandelle sur pieds,
- apporter de la lumière avec parcimonie, sélectionner et conserver les espèces présentant un intérêt majeur pour le cours d'eau,
- supprimer les espèces envahissantes
- mais également évacuer les déchets et débris présents dans l'Opton

Mireille ÉLOY
2ème vice-présidente




## LA SECURITE et le TRANSPORT DES JEUNES

Une Campagne Nationale d'Education à la Sécurité dans les Transports de Jeunes a attiré notre attention et nous incite à rappeler à nos élèves les conséquences que peuvent avoir un chahut dans le car scolaire. C'est la raison pour laquelle la bande dessinée, dont vous pouvez prendre connaissance ci-dessous, intitulée "Plus cool que moi tu meurs !" sera apposée dans tous les abribus de notre village.
Notre car communal, quant à lui, supportera une affiche rappelant "Les 12 règles d'Or du Transport Scolaire" ... tellement vraies !
Nous savons pouvoir compter sur l'attention que vous portez à la sécurité de vos enfants pour relayer et appuyer notre action auprès d'eux.

# VIE COMMUNALE

## ENCORE QUELQUES EXEMPLES D'INCIVILITÉS !

**La vitrerie extérieure de notre église de Prouais** n'a pas résisté aux nombreux coups de cailloux volontaires, alors même qu'elle est capable de supporter le poids d'un camion !
Une maladresse est acceptable ; pas le silence après **dégradation du poteau d'entrée** sur la place de l'église de Boutigny !
Qui prend plaisir à détruire les **protections des lampadaires** du lotissement des Primevères ?
**Les poteaux en bois, installées rue de la Volaille** à La Musse l'an dernier, en particulier pour faire cheminer vos enfants en toute tranquillité sur le trottoir, sont déjà détériorées ... au point d'être arrachées avec leur scellement !
**Un des deux radars pédagogiques** prêtés sous convention par la Ville de Chartres et placé près du château d'eau a été dérobé ... lui aussi avait été scellé ! A qui "profite" le vol ?
**Des tags se sont "éparpillés" sur notre territoire** ... pont, abribus, panneaux, cabine téléphonique, totem de signalétique de transport ... jusqu'au mur d'une administrée de Boutigny éclaboussé de peinture rouge !
**TOUTES CES INVILITES SONT BIEN EVIDEMMENT COMMISES ANONYMEMENT ...**
Devant l'impossibilité d'identifier les auteurs de ces détériorations, je me vois contrainte de proposer, lors du vote du prochain budget communal, la mise en place d'une ligne financière complètement liée à ces agissements, par une augmentation de l'une des 3 taxes qui composent nos revenus.
**LA REMISE EN ETAT A UN COUT ; AIDEZ-MOI A FAIRE PAYER LES "CASSEURS" en portant attention à ce qui se passe autour de vous. MERCI.**
Votre maire,
Mireille ÉLOY

# VIE ASSOCIATIVE

## ENCORE UN SUCCES POUR LE SECOND FORUM DES ASSOCIATIONS

Le beau temps n'a fait que conforter la réussite de cette manifestation qui devient incontournable en ce début de saison associative et qui attire de plus en plus de visiteurs.

Il est vrai que la vie associative de notre Commune recèle une vraie richesse, car ce ne sont pas moins d'une dizaine de nos associations qui se sont regroupées dans des domaines divers : sport, culture, loisirs... en ce dimanche 5 septembre 2010, Place de l'Église de BOUTIGNY.

Pour le lancement de la saison associative 2010/2011, petits et grands sont venus s'informer à chaque stand des modalités pratiques de participation aux activités dispensées et pour certains ont procédé à leur inscription.

Devant le succès de cette manifestation, nous tenons à saluer le dévouement et le travail effectué tout au long de l'année par tous nos bénévoles des associations communales.

A toutes et à tous un grand merci.

Corine LE ROUX
Responsable de la Commission Associative et Culturelle

VIE ASSOCIATIVE

L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine d'Intérêt Communal organise
A la Passerelle du Savoir-Faire à BOUTIGNY,
**un STAGE de SCULPTURE et de MODELAGE**
Le 13 novembre 2010.
Si vous êtes intéressés, contactez Madame TAICHER au 02 37 65 19 46.

## Mi'L Fa Cé Si

En cette rentrée 2010, les effectifs étant insuffisants (seulement quatre enfants inscrits) le bureau décide à regret de cesser les activités de la chorale Mi'L Fa Cé Si.
Néanmoins, il est prévu et souhaité de maintenir les prestations de chants avec les enfants lors des évènements commémoratifs de notre commune. Le rendez vous est donc donné aux enfants pour le 11 novembre prochain...

Le Bureau.

## ASCBP section Football

La saison 2010/2011 est lancée et toutes les équipes ont repris la première phase des divers championnats des jeunes et des plus grands.

Cette année, nous avons mis en place une feuille de route comprenant 3 axes principaux, le but étant de définir nos priorités et de mener des actions concrètes dans la pratique du sport. Ces axes seront suivis par l'ensemble des dirigeants.

**1- Développer la compétence des joueurs** dans la pratique du foot : pour cela les entrainements sont structurés par les dirigeants en suivant un programme du district de football.

**2- Développer les équipes de jeunes :** depuis le début de saison, nous avons recruté une nouvelle équipe de "-17ans" composée de joueurs de l'ASCBP mais aussi de nouveaux joueurs venus de clubs alentours.
Nous avons réalisé un jumelage avec l'équipe féminine de Luray afin de continuer de développer le football féminin.

Cette année, les effectifs par équipe sont les suivants :

- U6/U7 : (2005/2004) 17 licenciés
- U8/U9 : (2003/2002) 25 licenciés
- U10/U11 : (2001/2000) 14 licenciés
- U12/U13 : (1999/1998) 8 licenciés
- U14/U15 Féminine (1997/1998) 8 licenciés
- U16/U18 : (1995/1993) 14 licenciés
- Ufolep : + de 16 ans 26 licenciés

Nous recherchons des garçons et filles nés entre 1996 et 1999. Pour tout renseignement, contacter Philippe HELLEGOUARCH au 06.75.47.60.14

**3- Structures :** Plusieurs projets en cours avec la Communauté de Communes pour la mise aux normes des infrastructures afin de permettre la pratique du football dans d'excellentes conditions.

Je souhaite la bienvenue à l'ensemble des nouveaux joueurs et dirigeants.
Le Président Giovanni GIOIA

## La Fraternelle

À Boutigny au 16 rue des Potiers, la nouvelle saison de tir sportif a repris ses activités.
En 2003, le club a retrouvé le chemin des stands avec une volonté de rebâtir de nouveaux projets pour le développement de cette activité sportive dans la commune. Le pari était fou à cette époque surtout avec les douleurs du passé. Cependant avec beaucoup de détermination, le club a retrouvé ses véritables couleurs. Effectivement, en 2003, notre effectif était très faible avec 4 tireurs seulement. Progressivement, le chiffre des licences a augmenté d'année en année.
Avec la dynamique qui règne dans notre club, la saison passée, notre effectif est passé à 34 licenciés ; quelle joie avec cet accroissement pour nous tous. Mais le plus beau a été la création de notre école de tir, où les enfants et les ados découvrent la pratique du tir avec toutes les règles de sécurité et de respect. Pour cet enseignement, nous leurs offrons un encadrement avec des adultes bien expérimentés.
Tout ce travail n'a pas été sans peine. De nombreuses récompenses et titres ont été gagnés par nos tireurs.
A cette période de l'année, nos inscriptions ne sont pas terminées. Pour le tir, il n'y a pas de date butoir pour être licencié.

Les entraînements sont le mercredi de 16h45 à 22h, le samedi de 14h à 19h et le dimanche matin.
Contact au 06.74.52.39.79
Gil Maréchal

# MARIAGES

• 17 Juillet 2010
BEN ILLOUZ Jean & MARTRENCHAR Maud

• 17 Juillet 2010
ASCENCIO Jean-Nicolas & LOISEL Cécile

• 11 Septembre 2010
HELLEGOUARCH Eric & HOUGUE Viviane

• 25 Septembre 2010
LELAIDIER Loïc & DE AMEZAGA Noëmie

# NAISSANCES

• 02 Juillet 2010
NOUSSAN Ennio

• 21 Juillet 2010
VIBERT Nathan

• 02 Août 2010
BALTZER Maxence

• 17 Août 2010
PELUCHE Léa

• 20 Août 2010
GIRARD Maël

• 16 Octobre 2010
GAIDOT Marie-Lou

# DÉCÈS

• M. BOURGEON Emilien
décédé le 09 Juillet 2010

• Mme CACHELIN Evelyne
décédée le 31 Juillet 2010

• Mme BONHOMME Sylvie
décédée le 09 Août 2010

• M. BRELLIER Jean-Romain
décédé le 09 Août 2010

• M. DESPRÈS Benoit
décédé le 28 Août 2010

• M. BENOIST Bernard
décédé le 06 Septembre 2010

• M. COLLARDEAU Pierre
décédé le 10 Octobre 2010

• Enfant LECHAT Mathis
décédé le 21 Octobre 2010

# MESSES

Pour notre commune, une messe est célébrée le dimanche à 9h30 :
le premier dimanche du mois en l'église de Prouais
le 4ème dimanche du mois en l'église de Boutigny
Vous pouvez correspondre par courriel
avec le prêtre Don Thomas : **don.thomas@orange.fr**

# FICHE PRATIQUE

Horaires d'ouverture de la **Déchetterie** de Boutigny-Prouais
Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin d'éviter les "dépôts sauvages", de plus en plus fréquents dans notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos chemins communaux ...)

**Période d'Hiver (du 1er Novembre au 28 février)**
Mercredi après-midi: de 14h00 à 17h00
Samedi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Les horaires d'ouverture au public de la **Bibliothèque Municipale** sont les suivants
Le mercredi de 14h00 à 16h00,
Le samedi de 16h00 à 18h00
Contact aux heures d'ouverture : 02 37 65 12 86
e.mail : **bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr**

**APPEL AUX BÉNÉVOLES :**
**Venez rejoindre l'équipe actuelle, nous avons besoin de vous !**

Horaires d'ouverture de la Mairie de BOUTIGNY
Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30 et le Samedi 08h30 à 11h45
Horaires d'ouverture de la Mairie Annexe de PROUAIS Samedi 08h30 à 10h00

**Gardes de médecin : composez le 15 / Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56 / Gendarmerie : composez le 17**

BOUTIGNY-PROUAIS

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information et Communication
Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr
Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)
Site internet : http://www.boutignyprouais.fr
Directeur de la publication : Mireille Eloy - Responsable de la rédaction : Jonathan Godard
Maquette : Jonathan Godard - Impression : Graph'essais - Photos libres de droit - Tout droit de reproduction réservé.